



Compte-Rendu de la réunion du mardi 4 novembre 2025

APICY – Mairie de Thoiry

Présents :

Mairie de Thoiry :

- Muriel BÉNIER, Maire
- Karine MARRON, Directrice de la communication et des relations institutionnelles

APICY :

- Victor KOHLER, Président
- Cherise CHADWICK, adhérente et habitante de Thoiry

Véloroute Thoiry – Badian

- Dates de réalisation du projet : La DUP (Déclaration d'Utilité Publique) est terminée, le croisement avec la départementale vers les écuries est cependant compliqué à traverser. Le projet est mis en attente quelques mois, le temps des nouvelles élections municipales. Il sera relancé ensuite, à partir du printemps prochain. Les travaux pourraient vite commencer, les acquisitions foncières étant faites.
- Fermer la route du Chemin du Pont de Grémaz aux véhicules (la transformer en voie verte), étant donné que le tunnel sous la 4 voies à Badian sera à priori en sens unique montant. Cela coûterait évidemment moins cher pour le projet, que de créer une voie dédiée à côté. La municipalité n'est pas contre l'idée et étudiera cela à partir du printemps prochain.

Route Agricole le long de la 2x2 voies

- Virage dangereux du Technoparc, où un vélo « fantôme » est présent, en souvenir d'une personne décédée suite à une collision frontale entre deux vélos. Ce virage se situe sur la commune de St-Genis-Pouilly, les services techniques ont demandé au département d'aménager au moins un trait de peinture pour inciter les personnes à bien serrer leur droite dans ce virage, mais rien n'est fait. La maire de Thoiry tentera d'en parler au maire de St-Genis, afin d'accélérer la mise en place de cet aménagement plus « sécuritaire » au plus vite.
- Aménagement d'une petite gouttière à l'endroit où l'eau de pluie s'écoule depuis le champ, vers le petit ruisseau. Voir photos en dernière page. La route est détrempée jusqu'à quelques jours après les épisodes pluvieux. Les services techniques vont voir s'il est possible d'installer une gouttière afin de canaliser l'eau ailleurs que sur la route.

Extension de la Voie verte

- Jusqu'au Chemin de Cairoly pour permettre d'aller à Sergy & St-Genis en sécurité. Cette liaison est inscrite au schéma directeur cyclable de Pays de Gex Agglo en niveau 2 (donc à charge de la commune, mais avec une subvention de PGA). Le problème est la traversée avec la route des Terrettes qui sera très difficile à aménager. Cette voie sera inscrite à priori pour le prochain mandat municipal.

Liaison « officielle » vers la Suisse

- Via le chemin du Pont Fabry (accès à la gare de Satigny et le Léman Express). Ce chemin n'est pas dans les priorités, de même les élus côté Suisse ne sont pas très motivés à faire de cette petite « douane » un passage régulier de cyclistes. Même si nous l'avons identifié comme chemin intéressant car rejoignant la gare de Satigny depuis Thoiry en quelques 5km.

Continuité cyclable Val Thoiry – Thoiry (rue de la Gare)

- Beaucoup de vélos en sens descendants restent sur la route. Pas trop d'évolution possible pour le moment, à cause du propriétaire qui ne veut pas laisser son champ. La DUP ne serait pas possible, car il existe un chemin alternatif par la Rue du Creux (chemin vers la caserne des pompiers). Pour cette solution nous proposons l'aménagement de ce chemin en concassé du Salève, comme pour la voie verte. Les élus vont voir car une école va voir le jour ici bientôt et les chemins d'accès seront donc retravaillés. Nous demandons si une bétonnisation du trottoir de la rue de la Gare vers Thoiry-Gare est possible (actuellement chemin caillouteux peu large), et il s'avère que non car la largeur ne permet pas légalement de définir cet aménagement comme étant un « trottoir ». Cela reste donc ainsi pour le moment.

Complexe sportif municipal

- + d'arceaux vélos près de la voie verte ? Il y aura des arceaux vélo partout sur la plaine sportive, à divers endroits. Donc pour le moment la mairie laisse les 4 arceaux vélos qui sont proches de la voie verte, même si cela nous semble peu.

Rue du Breu

- Fermer la rue du Breu pendant les périodes entrées/sorties d'écoles. Cela n'est pas envisagé car réglementairement la mairie n'a pas le droit de le faire. Elle rappelle cependant que la police municipale est là très souvent (et parfois même en civil), et que la cohabitation pour le moment doit continuer ainsi.

Rue Briand Stresseman

- Indicateur de vitesse entre la rue de la Gare et la rue du Breu, car la zone 30 ne semble pas respecté, et le trottoir est peu large et dangereux. Pas d'action prise pour le moment, la police municipale est parfois présente avec les jumelles, mais ce problème est généralisé dans tout Thoiry qui est passé en zone 30 dans beaucoup de rues.

Satoriz

- Arceaux vélos ? Il faut voir cela directement avec les magasins, ce n'est pas de la compétence communale.

